

**CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC BIBLIX SYSTEMES POUR LA BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE « LOUIS ARAGON »**

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu des délibérations du Conseil Municipal du 23 juillet 2020 et du 18 décembre 2020, en application du Code Général des Collectivités Territoriales article L2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 - art.92,

DÉCIDE

De renouveler le contrat de maintenance – hébergement pour le fonctionnement des matériels et logiciels avec la société BIBLIX SYSTEMES, 701 Avenue de Jatteau à MOISSY-CRAMATYEL (77550) pour l'année 2023.

La date d'effet du contrat initial est le 1^{er} janvier 2022 pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois, soit une durée maximale de trois ans courant jusqu'au 31 décembre 2024.

Le montant de la redevance forfaitaire de cette prestation pour l'année 2023 est de 1 289,78 € HT, soit un total de 1 547.74 € TTC.

Fait à WAZIERS, le 26 JUIN 2023

**Le Maire,
Laurent DESMONS**

